



Conseil municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2021 – 18h00

MDC – Salle Léon Jean Grégory

---

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

### ETAIENT PRÉSENTS (par ordre alphabétique) :

ADROGUER-CASASSAYAS Séverine- BADIE Anne- BATALLER-SICRE Brigitte- BATARD Benjamin- BOURRAT Alix- HAMELIN Fabrice- JULIA Jonathan- KHOUNSOMBATH Julia- LAVAIL Jean-Marie- LEMORT Raymond - MALHERBE Hermeline- MESTRES Stéphane- MON Nicole- MONSIEUX Sébastien- OLIVE René- PEREZ Raymond - PARRA Lucie - PONTICACCIA-DORR Josiane - RAYNAL Sabine - SCHLEGEL Pascal - SUCH Christophe- VOISIN Thierry

### ETAIT ABSENT :

BROSSARD Lucie

### ETAIENT REPRÉSENTÉS :

BOUCHAL Jeanne-Marie Procuration à VOISIN Thierry  
VAUX Anna Procuration à MON Nicole  
PORRA Régis Procuration à RAYNAL Sabine  
GONZALEZ Nicole Procuration à OLIVE René  
SEGUREL Jean François Procuration à BATARD Benjamin  
CAZENOVE Sébastien Procuration à MONSIEUX Sébastien

*Secrétaire de séance : Lucie PARRA*

## SERVICE ADMINISTRATIF

### 1. REMPLACEMENT D'UN ADJOINT

**1.1** Le Maire propose à l'assemblée de procéder au remplacement de M. François SEGUREL, par l'élection d'un nouvel adjoint au Maire.

Il ouvre le débat au terme duquel le conseil municipal décide **A L'UNANIMITE** :

- De maintenir le nombre de 8 adjoints
- Que le nouvel adjoint occupera le dernier rang dans l'ordre du tableau

### 1.2 Election d'un nouvel adjoint au Maire

Faisant suite à la délibération précédente, le Maire lance un appel à candidature et propose lui-même la candidature de M. Raymond PEREZ.

En l'absence d'autre candidat, il procède au vote au terme duquel M. Raymond PEREZ est élu 8<sup>ème</sup> Adjoint à l'UNANIMITE.

*Délibération N° 152-2021*

### 1.3 Indemnités de fonctions

Le montant de l'indemnité brute mensuelle sera au taux de 18,40 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Les indemnités attribuées aux autres élus rémunérés étant inchangées.

Le Conseil Municipal approuve à **L'UNANIMITE** le montant des indemnités.

*Délibération N° 153-2021*

### 2. CONVENTIONS D'ADHESION AU PLAN DEPARTEMENTAL DE LECTURE PUBLIQUE 2021-2027

Le Conseil Municipal approuve à **L'UNANIMITE** la convention d'adhésion au Plan Départemental de Lecture Publique et autorise le Maire à la signer.

*Délibération N° 154-2021*

### 3. CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA CC DES ASPRES – FOURNITURES D'ENTRETIEN

Le Conseil Municipal approuve à **L'UNANIMITE** la convention de groupement de commande de produits d'entretiens et autorise le Maire à la signer.

*Délibération N° 155-2021*

### 4. ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER

Par 2 voix Contre (MM MONSIEUX et CAZENOVE), 1 Abstention (Mme PONTICACCIA-DÖRR), le Conseil Municipal, à **LA MAJORITE** approuve l'acquisition du bien immobilier sis 3 Place Général De Gaulle pour un montant de 335 000 € et autorise le maire à signer les actes à intervenir.

*Délibération N° 156-2021*

### 5. TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX

Le Maire rappelle les tarifs des services municipaux et indique qu'il est proposé de maintenir l'ensemble des tarifs de 2021 hormis les modifications suivantes

- Rajout d'un tarif pour le théâtre sur une demi-journée à 800 €
- Révision des modalités de tarification des encombrements et des terrasses.

Le Conseil Municipal à **L'UNANIMITE** approuve les tarifs municipaux proposés.

*Délibération N° 157-2021*

### 6. TARIFS DE LA PATINOIRE

Le Maire précise que les tarifs de la patinoire ont été revus à la baisse et ouvre le débat.

Le Conseil Municipal à **L'UNANIMITE** approuve les tarifs de la patinoire proposés.

*Délibération N° 158-2021*

## 7. TARIFS DE L'AIRE DE STATIONNEMENT DE CAMPING-CARS

Le Maire indique que l'aire municipale de stationnement de camping-cars est quasi systématiquement occupée et qu'elle constitue un vrai service aux camping-caristes, ce qui génère des retombées économiques pour la ville (commerce local). Il ouvre le débat.

Le Conseil Municipal à **L'UNANIMITE** approuve les tarifs 2022 proposés.

*Délibération N° 159-2021*

## 8. TARIFS DES FRAIS DE SCOLARISATION MATERNELLE ET PRIMAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Le Maire indique que la note comportait des montant erronés et précise les tarifs en vigueur :

- Maternelles : 850 €
- ULIS : 850 €
- Primaire : 600 €

Le Conseil Municipal à **L'UNANIMITE** approuve les tarifs 2022/2023 proposés pour les frais de scolarisation.

*Délibération N° 160-2021*

## 9. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Maire indique que les subventions avaient été attribuées à la majorité des associations de la commune lors d'une précédente séance et propose d'attribuer les subventions suivantes :

Amicale du personnel ( <i>jouets de Noël 2021 - 57 enfants x45€</i> )	2 565 €
Association Expressions urbaines ( <i>nouvelle association</i> )	500 €
Labophoto Club ( <i>nouvelle présidence pourvue</i> )	300 €
Coopérative scolaire Jules Ferry	3 000 €
Coopérative scolaire Jean Jaurès	3 000 €
Coopérative scolaire Maurette	3 048 €
Coopérative scolaire Les Mûriers	3 048 €

Le Conseil Municipal à **L'UNANIMITE** approuve l'attribution des subventions ci-dessus.

*Délibération N° 161-2021*

## 10. OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS

Jean-Marie LAVAIL, adjoint en charge des finances indique que dans l'attente du vote du Budget Primitif, il s'avère nécessaire de procéder à l'ouverture de crédits budgétaires de la Section d'Investissement pour permettre la poursuite ou le lancement de certaines opérations.

Ainsi, il peut être ouvert par anticipation :

- Chapitre 20 : 12 500,00 €
- Chapitre 204 : 56 700,00 €
- Chapitre 21 : 125 700,00 €
- Chapitre 23 : 1 397 200,00 €

Il rappelle qu'il s'agit de gérer les urgences. En l'absence de remarques, le Maire procède au vote

Le Conseil Municipal à **L'UNANIMITE** approuve l'ouverture anticipée de crédits.

*Délibération N° 162-2021*

### **11. CREATION D'UN CONTRAT DE PROJET DE VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ADMINISTRATION**

Le Conseil Municipal à **L'UNANIMITE** approuve la création du contrat de projet VTA.

*Délibération N° 163-2021*

### **12. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Maire propose de créer les postes suivants :

- Un Poste d'agent de maîtrise (promotion interne)
- Un poste d'adjoint technique afin de procéder à l'intégration d'un personnel dont le CDD arrive à terme afin de le pérenniser.
- Un emploi sous forme de contrat de projet dans le cadre de la candidature présentée par la ville au titre du dispositif « Volontaire Territorial d'Administration ».
- Un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe, afin de procéder au remplacement du DGA muté au 1<sup>er</sup> janvier 2022
- Un poste de Brigadier-Chef venant conforter les effectifs du service de Police Municipale (pris en charge par le Ministère).

Le Conseil Municipal à **L'UNANIMITE** approuve la modification du tableau des effectifs.

*Délibération N° 164-2021*

### **13. RECRUTEMENT DES AGENTS NON TITULAIRES POUR L'ANNEE 2022**

Le maire indique qu'il convient de prévoir dès décembre les divers recrutements de CDD notamment pour les emplois saisonniers. Il rappelle la proposition transmise :

- |                             |    |
|-----------------------------|----|
| ▪ Services Administratifs : | 06 |
| ▪ Services Techniques :     | 40 |
| ▪ Écoles :                  | 20 |
| ▪ Animation – Culture :     | 20 |
| ▪ Piscine :                 | 18 |

Le Conseil Municipal à **L'UNANIMITE** approuve la création de postes d'agents non titulaires ou occasionnels tel que précisé ci-dessus.

*Délibération N° 165-2021*

### **14. DEMANDE DE TEMPS PARTIEL**

Le Maire informe de la demande formulée par un agent en disponibilité de revenir dès le mois de janvier sur un temps partiel à 70%

Le Conseil Municipal à **L'UNANIMITE** accepte la demande de temps partiel à 70% formulée par l'agent

*Délibération N° 166-2021*

## 15. REGLEMENT DES ASTREINTES

Le Conseil Municipal à L'UNANIMITE approuve le règlement des astreintes tel que transmis.

*Délibération N° 167-2021*

## 16. TELETRAVAIL

Le Conseil Municipal à L'UNANIMITE approuve le projet de délibération relative au télétravail tel que transmis.

*Délibération N° 168-2021*

## SERVICE URBANISME :

### 17. DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Après un exposé détaillé du Projet d'Aménagement et de développement Durables du Plan Local d'Urbanisme établi dans le cadre de la révision, le Conseil Municipal **PREND ACTE** du débat relatif au Projet d'Aménagement et de développement Durables du Plan Local d'Urbanisme

*Délibération N° 169-2021*

### 18. CONVENTION ENEDIS

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, des travaux doivent être entrepris sur le secteur « Ville Nord et Docteur Ecoiffier » pour le déploiement de 640 m de câble HTA sur une largeur de tranchée de 1 m sur les parcelles cadastrées AH0319, AH0138, AH0008 et AH 0041.

Par ailleurs, Enedis doit occuper un Terrain d'une superficie de 25 m<sup>2</sup>, situé LA VILLE NORD faisant partie de l'unité foncière cadastrée AH0008 d'une superficie totale de 9690 m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal à L'UNANIMITE autorise le Maire à signer les conventions avec Enedis.

*Délibération N° 170-2021*


### 19. APPROBATION DU RPQS EAU ET ASSAINISSEMENT

Ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal.

## COMPTE-RENDU DES DECISIONS

Le Maire procède à la lecture des décisions prises depuis le dernier conseil municipal.

En l'absence de questions, la **séance levée à 20h12.**

Le Maire,  
  
**René OLIVE.**

